

## Eaux usées : les vigneron audois expérimentent

BRL Exploitation (BRLE) est porteur du projet pilote inauguré ce 16 juillet, qui permet l'irrigation de 15 ha de vignes grâce aux eaux usées traitées de Roquefort-des-Corbières.

**D'**UN coût global de 362 240 €, cofinancé à 50 % par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, ce projet répond à un triple objectif :

- Offrir une nouvelle ressource, renouvelable, pour favoriser la résilience au changement climatique des productions agricoles d'une commune (Roquefort-des-Corbières)<sup>1</sup> ne disposant pas de ressources locales suffisantes pour alimenter un périmètre irrigué.
- Proposer un modèle simple, de qualité, adapté aux impératifs financiers des agriculteurs, qui puisse être "cloné" sur d'autres territoires.
- Contribuer à la préservation de la qualité de la lagune de Bages en diminuant les flux de pollution rejetés dans ce milieu.

Il a été conduit en partenariat avec la cave coopérative "Les vignobles de



Cap Leucate" et les viticulteurs de Roquefort-des-Corbières (regroupés dans l'ASL du Rieu). Il a bénéficié de l'appui de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne (en charge de l'eau et de l'assainissement) et l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), pour le suivi hydrique des plantes et du sol.

Roquefort-des Corbières ne dispose pas de ressources en eau renouvelables pour répondre aux besoins des agriculteurs de la commune (son eau potable provient du Réseau hydraulique régional - station de potabilisation de Puech de Labade - alimenté par le barrage des Monts d'Orb). Le volume d'eau épuré est stable (densité de population moyenne et faible saisonnalité), il n'est donc pas possible de la réutiliser "au fil de l'eau", ce qui a conduit à constituer une réserve intermédiaire. La STEP de Roquefort rejette son ef-

fluent dans le Rieu, cours d'eau intermittent qui débouche sur l'étang de Bages.

Le projet repose sur :

- une réserve lagunaire de 3 000 m<sup>3</sup>. Les effets du soleil améliorent la qualité des effluents de la station d'épuration ainsi stockés ;
- une station de filtration sur sable et un réacteur UV pour la désinfection ;
- un réseau d'irrigation (goutte à goutte) de 15 ha. Les 11 viticulteurs concernés bénéficient d'un volume d'eau annuel d'environ 400 à 600 m<sup>3</sup> par ha en moyenne, suffisant pour leurs exploitations.

Après deux ans d'expérimentation, cette filière de production, suivie par BRLE en partenariat avec l'Institut français de la vigne et du vin, répond pleinement aux besoins exprimés.

Elle permet également de réduire le flux de nutriments vers l'étang de Bages.

(1) Le littoral audois est l'un des secteurs les moins arrosés de France avec en moyenne 558 mm/an à Narbonne.

### Témoignages

#### • Jean-François Blanchet

Directeur général du Groupe BRL, président de BRL Exploitation :

*"Ce pilote s'inscrit dans la démarche de développement durable du Groupe BRL et dans notre soutien à l'économie circulaire.*

*La réutilisation des eaux usées traitées est un enjeu majeur pour les prochaines décennies, sur lequel nous mobilisons l'ensemble des savoirs faire du Groupe BRL. Ceux de notre filiale BRL Exploitation, comme l'illustre ce pilote à la fois robuste, supportable pour le milieu agricole, bénéfique pour l'environnement et transposable. Et ceux de notre filiale Ingénierie, qui a réalisé un guide pour accompagner la création d'une filière de REUT en zone méditerranéenne, et intervient sur plusieurs projets, en France comme à l'international.*

*Nous avons beaucoup de fierté, au travers du pilote présenté aujourd'hui, à participer aux grands enjeux environnementaux de notre planète."*

#### • Dominique Colin

Directeur de la délégation de Montpellier, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

*"À l'heure où 60 % des territoires du Sud de la France sont en déficit d'eau chronique, réutiliser les eaux usées traitées peut permettre non seulement :*

*- d'économiser l'eau : la réutilisation des eaux usées traitées peut être une ressource complémentaire en alternative aux prélèvements d'eau ;*

*- mais aussi d'éviter certains rejets de stations d'épuration dans des milieux naturels sensibles (baignades, zones conchyliques, milieux lagunaires...)*

*Pour accompagner l'adaptation des territoires face au changement climatique, l'Agence de l'eau finance, dans le cadre de son 11<sup>e</sup> programme, la réutilisation des eaux usées traitées jusqu'à 50 % prioritairement sur les territoires déficitaires en eau."*

#### • Jacques Bascou

Président de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne :

*"Le Grand Narbonne est actif dans tous les domaines de la transition écologique rendue nécessaire par l'urgence climatique. Notre territoire est frappé depuis le début des années 2000 par un déficit d'eau particulièrement préoccupant pour les filières viticoles et agricoles.*

*Grâce à une coopération entre la recherche, les entreprises, les agriculteurs, les grands organismes de gestion de l'eau, le Grand Narbonne voit émerger des projets innovants tel ce pilote consacré à la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de la vigne.*

*La communauté d'agglomération soutient et encourage ces initiatives qui répondent concrètement aux problèmes du déficit de la ressource en eau et contribuent à faire naître sur le territoire une filière économique innovante."*

### Les enjeux de la REUT au niveau national et international

**L**A REUT (réutilisation d'eaux usées traitées) permet de donner une seconde vie aux eaux usées traitées par les stations d'épuration. Avec un traitement complémentaire, dans le respect des règlements sanitaires en vigueur, cette ressource "non conventionnelle" permet de répondre, pour certains territoires, aux besoins de l'agriculture, en allégeant la pression sur les milieux naturels (moins de prélèvements, moins de rejets aussi). Elle dispose en outre d'une teneur en éléments fertilisants d'origine organique.

Face à la diminution mondiale de la moyenne annuelle en eau renouvelable disponible par habitant (6 600 m<sup>3</sup> en 2000 contre 4 800 m<sup>3</sup> en 2025) et à l'augmentation des be-

soins en eau de l'agriculture pour nourrir une population mondiale en croissance, la REUT est donc l'une des solutions pour faire face au dérèglement climatique, en France comme à l'international.

À l'issue des assises de l'eau, le ministère de la Transition écologique français a annoncé début juillet vouloir réduire la consommation d'eau de 10 % d'ici à 2025 et de 25 % en 15 ans, afin de préparer la France à un avenir dans lequel l'eau sera moins abondante. Le gouvernement ambitionne de tripler d'ici à 2025 les volumes d'eau dite non conventionnelle - eaux usées traitées ou eaux de pluie - utilisée pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable, comme l'arrosage des espaces verts.